

C2/112

**PRESCRIPTIONS TECHNIQUES
APPLICABLES AUX INSTALLATIONS RACCORDEES
AU RESEAU DE DISTRIBUTION HAUTE TENSION**

ANNEXE 1 – Check-list de contrôle de conformité

édition 25.03.2015

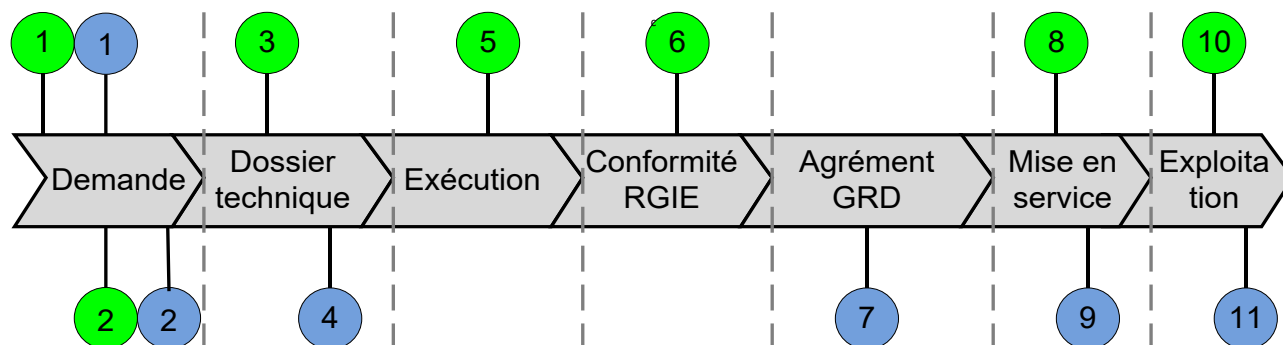
ANNEXE 1. CHECK-LIST DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES NOUVELLES INSTALLATIONS À LA PRESCRIPTION C2/112

1.1	CONTENU DU DOSSIER TECHNIQUE	5
1.2	CONFORMITÉ DU LOCAL.....	6
1.3	CONTRÔLE BÂTIMENT.....	17
1.4	FU HT	20
1.5	MISE À LA TERRE DE LA CABINE	24
1.6	AUXILIAIRES.....	25
1.7	PROTECTIONS ÉLECTRIQUES	26
1.8	TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE	29
1.9	COMPTAGE	31
1.10	CÂBLES.....	33
1.11	SECTIONNEMENT GÉNÉRAL BT.....	37
1.12	URD RACCORDÉ DIRECTEMENT AU PO	38
1.13	PRODUCTION DÉCENTRALISÉE > 10KVA	39

Cette annexe décrit le contrôle du respect des spécifications décrites dans la prescription Synergrid C2/112 et les résume dans une checklist.

Le GRD analyse le dossier de l'URD, généralement établi par son installateur. Cette vérification est réalisée à l'aide d'une checklist présentée ci-dessous en détail. Les prescriptions complémentaires de chaque GRD tel que stipulé au §1.5 de la prescription C2/112 ne sont pas reprises dans cette liste, ainsi que les prescriptions éventuelles particulières de la région, province ou commune.

La prescription C2/112 décrit les différentes phases d'un raccordement. Ci-dessous, le schéma du chapitre 2 est repris.



Légende :

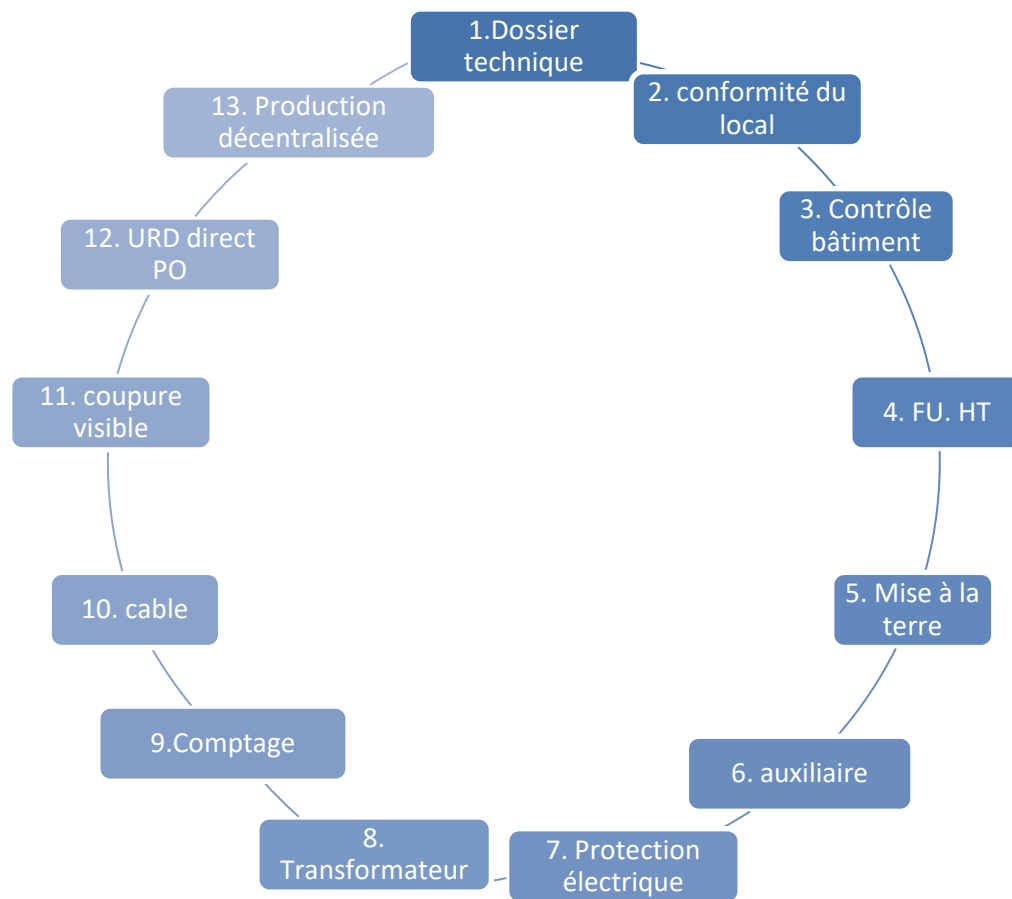
	Etape incombant à l'URD, son installateur ou l'organisme agréé (OA)
	Etape incombant au GRD

L'établissement du dossier technique par l'URD (généralement par son installateur) est réalisé en phase 3. L'analyse du dossier technique par le GRD est réalisée en phase 4.

Cette check-list est également valable dans le cadre des modifications de cabine, dont les étapes non applicables doivent être biffées.

Les vérifications devant être exécutées par le GRD lors de la remise du dossier (étape 4) sont conformes lorsque les cases de la colonne 'plan' sont cochées. Le GRD peut noter ses remarques et dérogations qu'il estime pouvoir accorder ou les motifs de refus qu'il oppose dans la dernière colonne.

La cabine terminée (c'est-à-dire au minimum le local et ses équipements HT, TC & TP + câblage BT destinés au comptage compris) et le P.V. de l'organisme agréé autorisant la mise sous tension reçu, le réceptionnaire désigné du GRD contrôle la conformité de la réalisation au moyen de la check-list, colonne « sur site ».



1.1 CONTENU DU DOSSIER TECHNIQUE

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Plan définitif d'implantation (.dxf)	§2.3	☐	☐			
Plans d'exécution du local (contenant FU, canalisations, appareillage HT, transfo, comptage, éclairage, prises, ...) avec dimensions	§2.3	☐	☐			
Procédures détaillées d'accès pour le GRD, position armoire à clef, ...	§2.3	☐	☐			
Schéma de principe présenté avec les symboles standards des FU décrits dans le C2/119, caractéristiques des fusibles/réglage du relais, avec nomenclature et caractéristiques des appareils (C2/119)	§2.3	☐	☐			
Schéma de câblage des protections et automatismes des FU ainsi que ceux des auxiliaires.	§2.3	☐	☐			
Attestation de l'architecte (résistance à la surpression suite à un arc interne) si d'application	§2.3, §5.2	☐	☐			
Plan de mise à la terre MT, BT et piquets de terres et schéma de raccordement de la barrette de terre (liaisons équipotentielle)	§14	☐	☐			
Choix et caractéristiques du système d'étanchéité	§12.3.6	☐	☐			
Rapport de test de routine des TI, TP, transfo de puissance	§8.8, chap 9	☐	☐			
Schémas d'exécution de l'installation de production décentralisée *	§19.3	☐	☐			
Schémas d'implantation des différentes parties de l'installation de production décentralisée*	§19.3	☐	☐			
Schéma d'exécution de l'alimentation de secours du réseau*	§20.3	☐	☐			

* si d'application

1.2 CONFORMITÉ DU LOCAL

Configuration du local :

☐	Stand alone	§ 5.1 du C2/112
☐	Attenante	
☐	Intégrée	

Classe du local :

☐	BB00	passer directement au § 1.2.1 de cette check-list
☐	BB05	passer directement au § 1.2.2
☐	BB10	passer directement au § 1.2.3
☐	BB20	passer directement au § 1.2.4
☐	BB30	passer directement au § 1.2.5
☐	BB50	passer directement au § 1.2.6

Interaction autorisée entre la classe du local (chapitre 5 du C2/112) et la catégorie des FU HT (chapitre 6 du C2/112) qui peut y être installé :

Caabb	BB00	BB05	BB10	BB20	BB30	BB50	BB40
AA10	(*)	C1005	C1010	C1020	C1030	C1050	
AA15	C1500 (**)	C1505	C1510	C1520	C1530	C1550	
AA20	C2000	C2005	C2010	C2020	C2030	Idem C2000	
AA31			C3110	C3120	C3130	C3150	
AA32			Idem C3110	Idem C3120	C3230	C3250	
AA33	C3300	C3305	C3310	C3320	C3330	C3350	
AA35	Idem C20XX	Idem C20XX				Idem C20XX	
AA40							C4040

* autorisé uniquement en cas de rénovation et avec une analyse de risques

** autorisé en cas de rénovation ou dans un nouveau local avec analyse de risque

	Configuration conseillée		Configuration possible		Configuration interdite		Non applicable		autorisé sous réserves (voir * et **)
--	-----------------------------	--	---------------------------	--	----------------------------	--	-------------------	--	---

se référer aux fiches adéquates (annexe 7) pour connaître les valeurs des volumes et pressions des différentes zones du local

Choix de la combinaison utilisée :

C....	Compléter suivant tableau ci-dessus (Caabb)
-------	---

1.2.1 LOCAL BB00

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
En cas de nouveau local sans attestation : appareillage catégorie AA15, AA20, 33 ou 35	§5.3, chap7	☐	☐	☐		
En cas de local existant : appareillage catégorie AA15, AA20, 33 ou 35 et AA10 moyennant une analyse de risque prouvant que les risques restent acceptable	§21.3.3, §7.1	☐	☐	☐		
Clapet de surpression de min 0,6m ²	chap 7 ; §12.6.1	☐	☐	☐		

Aucune exigence spécifique en termes de résistance à la surpression n'est posée pour ce type de local → passer directement au § 3

1.2.2 LOCAL BB05

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Appareillage catégorie AA10, 15, 20, 33 ou 35	§5.4, chap7	☐	☐	☐		
Clapet de surpression de min 0,6m ² vers l'extérieur ou vers un local adjacent ≥250m ³ muni d'une ouverture permanente de 2m ² ou vers l'extérieur via un canal d'évacuation de section min 0,5m ² avec une longueur max de 20m (indiquer la solution choisie en rem.)	§5.4, chap7 ; §12.6.1	☐	☐	☐		
Bâtiment préfabriqué agréé C2/115	§5.4	☐	☐	☐		
OU						
Bâtiment avec attestation architecte		☐	☐	☐		

Volume brut du local HT	Surpression au niveau du local de manœuvre	Choix de l'installateur
≥ 10m ³	45hPa	☐
≥ 15m ³	30hPa	☐
≥ 20m ³	25hPa	☐
≥ 30m ³ et <100m ³	20hPa	☐

1.2.3 LOCAL BB10

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Appareillage catégorie AA10, 15, 20,31, 32, 33 ou 35	§5.5, chap7	☐	☐	☐		
Ancrage de tous les couvercles du plancher	§5.5	☐	☐	☐		
Bâtiment préfabriqué agréé C2/115	§5.5	☐	☐	☐		
OU						
Bâtiment avec attestation architecte, maçonnerie ou intégré en bâtiment satisfaisant aux exigences suivantes :		☐	☐	☐		
Volume d'expansion cave >3,8m³	§5.5, chap7	☐	☐			
Ouverture vers la cave sur toute la longueur des FU et de largeur suivant fabricant	§5.5, chap7	☐	☐			
Ouverture derrière transfo 0,14m²	§5.5, chap7	☐	☐			
Clapet de surpression de min 0,6m². Si local sans tranfo : ouverture du clapet à partir d'une surpression de 15hPa	§5.5, §5.5.2, §7 ; §12.6.1	☐	☐	☐		
Ventilation basse (fermeture dès 10hPa)	§12.6.1	☐	☐	☐		
Résistance des murs derrière le matériel HT de 250hPa si ceux-ci sont soumis à la surpression en cas d'arc interne => voir fiche C3110)	chap7	☐	☐			
Résistance des autres murs 50hPa	chap 7	☐	☐			
Résistance de la cave 220Hpa	chap 7	☐	☐			
Porte à 4 charnières et mécanisme de fermeture à 3 pts	§12.4	☐	☐	☐		

1.2.4 LOCAL BB20

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Appareillage catégorie AA10, 15, 20,31, 32, 33 ou 35	§5.6, chap7	☐	☐	☐		
Bâtiment préfabriqué agréé C2/115	§5.6	☐	☐	☐		
OU						
Bâtiment avec attestation architecte maçonnerie ou intégré en bâtiment satisfaisant aux exigences suivantes :		☐	☐	☐		
Présence de 2 locaux indépendants	§5.6	☐	☐	☐		
Volume d'expansion >5m³	§5.6, chap 7	☐	☐			
Cloison indéformable entre les 2 volumes munie d'une ouverture de 150x80cm	§5.6, chap 7	☐	☐			
Clapet de surpression ou ventilation haute (à plus de 2m) de min 0,6m² dans le compartiment tfo	§5.6, chap 7, §12.6.1	☐	☐	☐		
Ventilation basse (fermeture dès 10hPa) si nécessaire	§12.6.1	☐	☐	☐		
Résistance des murs côté compartiment transfo 125hPa	chap 7	☐	☐			
Résistance des autres murs côté local de manœuvre 50hPa	chap 7	☐	☐			
Porte à 4 charnières et mécanisme de fermeture à 3 pts	§12.4	☐	☐	☐		

1.2.5 LOCAL BB30

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Appareillage catégorie AA10, 15, 20,31, 32, 33 ou 35	§5.7, chap7	☐	☐	☐		
Local avec volume d'expansion complémentaire principe BB10		☐	☐	☐		
Volume d'expansion cave >3,8m³	§5.7.1, chap7	☐	☐	☐		
Ouverture libre vers le local tampon de min 0,6m² à une hauteur de 2m	§5.7.1.2	☐	☐	☐		
Volume d'expansion supplémentaire min 250m³ (ou 50m³ si AA32)	§5.7.1, chap7	☐	☐	☐		
Ouverture permanente dans volume d'expansion vers extérieur min 2m²	§5.7.1, chap7	☐	☐	☐		
Ouverture vers la cave sur toute la longueur des FU et de largeur suivant fabricant	§5.7.1, chap7	☐	☐	☐		
Résistance des murs derrière les FU HT 250hPa si ceux-ci sont soumis à la surpression en cas d'arc interne	chap7	☐	☐	☐		
Résistance des autres murs 50hPa	chap7	☐	☐			
Résistance de la cave 220Hpa	chap7	☐	☐			
Porte à 4 charnières et mécanisme de fermeture à 3 pts	§12.4	☐	☐	☐		
Ancrage de tous les couvercles du plancher	§5.5	☐		☐		
Local avec volume d'expansion complémentaire principe BB20						
Présence de 2 locaux indépendants	§5.6, §5.7.2	☐	☐	☐		
Ouverture libre vers le local tampon de min 0,6m² à une hauteur de 2m	§5.7.2.2	☐	☐	☐		
Volume d'expansion supplémentaire min 250m³ (ou 50m³ si AA32)	§5.7.2, chap7	☐	☐	☐		
Volume d'expansion du compartiment transfo >5m³	§5.7.2, chap7	☐	☐	☐		
Cloison indéformable entre les 2 volumes munie d'une ouverture de 150x80cm	§5.6, chap7	☐	☐	☐		

Résistance des murs côté compartiment transfo 125hPa	chap7	☐	☐	☐		
Résistance des autres murs côté local de manœuvre 50hPa	chap7	☐	☐	☐		
Ouverture permanente dans volume d'expansion vers extérieur min 2m²	§5.7.2, chap7	☐	☐	☐		
Porte à 4 charnières et mécanisme de fermeture à 3 pts	§12.4	☐	☐	☐		
Local avec canal d'évacuation vers l'extérieur, principe BB10						
Volume d'expansion de la cave min 9m³	§5.7.3	☐	☐	☐		
Section de canal d'évacuation (à plus de 2m) de min 0,5m²	§5.7.3	☐	☐	☐		
Résistance à la surpression du canal d'évacuation = 50hPa	§5.7.3.2	☐	☐	☐		
Ouverture vers la cave sur toute la longueur des FU	§5.7.3, chap7	☐	☐	☐		
Zone de sortie de canal inaccessible aux personnes	§5.7.3	☐	☐	☐		
Résistance des murs derrière les FU HT 250hPa si ceux-ci sont soumis à la surpression en cas d'arc interne	chap7	☐	☐	☐		
Résistance des autres murs 50hPa	chap7	☐	☐			
Résistance de la cave 220Hpa	chap7	☐	☐			
Porte à 4 charnières et mécanisme de fermeture à 3 pts	§12.4	☐	☐	☐		
Ancrage de tous les couvercles du plancher	§5.5	☐		☐		
Local avec canal d'évacuation vers l'extérieur, principe BB20						
Volume d'expansion du volume transfo min 9m³	§5.7.4	☐	☐	☐		
Section de canal d'évacuation (à plus de 2m) de min 0,5m²	§5.7.4	☐	☐	☐		
Résistance à la surpression du canal d'évacuation = 125hPa	§5.7.4.2	☐	☐	☐		
Zone de sortie de canal inaccessible aux personnes	§5.7.4	☐	☐	☐		
Cloison indéformable entre les 2 volumes munie d'une ouverture de 150x80cm	§5.6, chap7	☐	☐	☐		
Résistance des murs côté compartiment transfo 125hPa	chap7	☐	☐			
Résistance des autres murs côté local de manœuvre	chap7	☐	☐			

50hPa						
Porte à 4 charnières et mécanisme de fermeture à 3 pts	§12.4	☐	☐	☐		

1.2.6 LOCAL BB40

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Appareillage catégorie AA40	§5.8	☐	☐	☐		
Rapport d'essai par un labo agréé ou référence liste Synergrid	§5.8	☐	☐	☐		

1.2.7 LOCAL BB50

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Appareillage catégorie AA10, 15, 20, 31, 32, 33, 35	chap7	☐	☐	☐		
Volume local min 100m³	§5.9	☐	☐	☐		
Hauteur du local min 60cm au dessus des FU HT	§5.9.2	☐	☐	☐		
Résistance paroi à l'arrière des FU 250hPa si nécessaire	chap7	☐	☐			
Résistance autres murs et parois 15hPa	chap7	☐	☐			
Clapets de surpression min 1m²	chap7	☐	☐	☐		
Ou						
Gaine avec clapet min 0,64m²	chap7	☐	☐	☐		
Hauteur clapet surpression min 2m	chap7	☐	☐	☐		
Ouverture clapet surpression 10hPa	chap7	☐	☐			
Porte à 4 charnières et mécanisme de fermeture à 3 pts	§12.4	☐	☐	☐		

1.3 CONTRÔLE BÂTIMENT

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Dimensions du local						
Hauteur du local (>2,20m)	§12.2.1	☐	☐	☐		
Hauteur fond de caniveau-plafond (>2,80m)	§12.2.1	☐	☐	☐		
Largeur du couloir de manœuvre (min 80cm avec accord et confirmation de l'URD)	§12.2.2	☐	☐	☐		
Largeur du couloir de manœuvre idéale : profondeur FU + 50cm	§12.2.2	☐	☐	☐		
Hauteur caniveau + socle éventuel en fonction du câble et de FU HT						
FU modulaire – câble 240mm ² : 600mm	§12.2.4	☐	☐	☐		
FU modulaire – câble 400mm ² : 1000mm	§12.2.4	☐	☐	☐		
FU modulaire – câble 630mm ² : 2000mm	§12.2.4	☐	☐	☐		
FU RMU – câble 240mm ² : 600mm	§12.2.4	☐	☐	☐		
Dans le cas de cabine pré-fab, la hauteur peut être réduite (selon prescriptions du C2/115). Dans ce cas, cette hauteur doit être indiquée en remarque en mentionnant également la section de câble.						
Aménagement intérieur						
Respect des exigences des services incendies	§12.3.1	☐	☐			
Sécheresse du local avant montage du matériel	§12.3.2, 12.3.6	☐		☐		
Degré de protection IP23D	§12.3.2	☐	☐	☐		
Inertie/stabilité thermique équivalente à celle des parois traditionnelle	§12.3.2	☐	☐	☐		
Sol régulier et antidérapant	§12.3.3	☐	☐	☐		
Résistance mécanique sol (min 3000daN/m ²)	§12.3.3	☐	☐			
Dénivelé sol par rapport à voirie >0,1m	§12.3.3	☐	☐	☐		

Murs int et ext cimentés ou rejointoyés	§12.3.4					
Murs intérieurs peints en couleur claire	§12.3.4	☐		☐		
Résistance mécanique plafond et toiture plate (>200daN/m²)	§12.3.5	☐	☐			
Etanchéité de la toiture	§12.3.5	☐	☐			
Absence de canalisation étrangère	§12.2.4	☐	☐	☐		
Présence des passages de câbles HT de la boucle étanches	§12.3.6	☐	☐	☐		
Obturation gaines de passage de câbles non utilisées	§12.3.6		☐	☐		
Marque et type du passage de câbles HT étanches agréés par le GRD	§12.3.6					compléter
Portes						
Porte à 4 charnières et mécanisme de fermeture à 3 pts (BB10, 20, 30)	§12.4	☐	☐	☐		
Dimensions porte (h > = 2, larg. > = 0,95 m)	§12.4	☐	☐	☐		
Ouverture vers l'extérieur de la porte	§12.4	☐	☐	☐		
Blocage position ouverte	§12.4	☐		☐		
Ouverture de porte possible sans clé de l'intérieur	§12.4	☐	☐	☐		
Indications légales face extérieure de la porte	§12.4	☐		☐		
Obstruction caniveau dépassant les FU et ouvertures BT	chap 6, §12.2.4	☐	☐	☐		
Passage câbles pour camion labo						
Passage câble pour camion labo 250 x 250mm ou diam 250mm	§12.5	☐	☐	☐		
Ventilation						
Degré de protection orifices de ventilation (IP23D)	§12.6.1	☐	☐	☐		
Ventilation 0,5m² min ou 0,6m² si combiné avec fonction surpression	§12.6.1	☐	☐	☐		
Position adéquate (condensation sur matériel HT) des ventilations haute et basse	§12.6.2	☐	☐	☐		

Si présence de ventilation forcée : dossier technique de cette installation	§12.6.3	☐	☐			
Équipement électrique auxiliaire						
Absence de fenêtre	§12.7.1	☐	☐	☐		
Accès						
Zone de 1,25m min d'accès jusqu'à la voie publique	§12.8	☐	☐	☐		
Sol de l'accès régulier et antidérapant	§12.3.3	☐	☐	☐		
Cabines à parois conductrices						
Cas 1 (parois électriquement conductrices)						
Boucle de terre à 60cm de prof et avec dépassement de 1m autour de la cabine	§12.9, §14.2, §14.3.2.1	☐	☐			
Piquets de terre à 45° espacés de 2,5m	12.9, §14.2, §14.3.2.1	☐	☐			
Recouvrement de sol en matériau non conducteur sur 1m de large autour de la cabine	§12.9	☐	☐	☐		
Clôture isolante à 1,25m autour de la cabine à condition que les prescriptions urbanistiques le permettent	§12.9	☐	☐	☐		
Cas 2 (parois avec résistance diélectrique)						
Rapport d'essais diélectriques des parois	§12.9	☐	☐			

1.4 FU HT

1.4.1 POUR TOUTES LES CATÉGORIES DE FU

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Présence accessoires de manœuvre spécifique	C2/113	☐		☐		
Présence manuel d'instruction dans la langue officielle de la région	C2/113	☐		☐		
Présence panneaux didactiques (K, T, D avec et sans motorisation)	C2/113	☐		☐		
Conformité des ICD (suivant prescription GRD)	§3.2, §17.4.6	☐		☐		

Le matériel est du type :

☐	AA10	→passer § 1. 4.2
☐	AA15	→passer au § 1.4.3
☐	AA20	→passer §1.4.4
☐	AA31/32	→passer §1.4.5
☐	AA33	→passer §1.4.6
☐	AA35	→passer § 1.4.7
☐	AA40	→passer § 1.4.6

1.4.2 FU CATEGORIE AA10

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Conformité C2/117	§6.2.4	☐	☐	☐		Voir Schéma
Marque des FU HT				☐		compléter
Type de FU HT				☐		
Volume tampon de 0,7m³ présent via socle agréé	§6.3.2.2.1	☐	☐	☐		
Ou						
volume tampon de 0,7m³ via cave/caniveau (toutes les ouvertures dans le sol doivent avoir une obturation résistante à la pression)	§6.3.2.2.1	☐	☐	☐		
Ou						
combinaison des 2	§6.3.2.2.1	☐	☐	☐		

1.4.3 FU CATEGORIE AA15

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Conformité C2/117	§6.2.4	☐	☐	☐		Voir Schéma
Marque des FU HT				☐		compléter
Type des FU HT				☐		
FU avec système de refroidissement intégré	§6.3.3	☐	☐	☐		
OU						
FU sans système de refroidissement intégré cave/caniveau utilisé comme volume tampon $\geq 0,7\text{m}^3$ avec système de refroidissement (ancrage dans le sol de tous les couvercles)	§6.3.3	☐	☐	☐		

1.4.4 FU CATÉGORIE AA20

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Conformité C2/117	§6.2.4	☐	☐	☐		
Marque du FU HT						Compléter
Type de FU HT						compléter

1.4.5 FU CATÉGORIE AA31/32

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Conformité C2/117	§6.2.4	☐	☐	☐		
Marque de FU HT						compléter
Type de FU HT						compléter
Présence kit déflecteur d'arc si nécessaire	§6.2.4	☐	☐	☐		

1.4.6 FU CATÉGORIE AA33

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Conformité C2/117	§6.2.4	☐	☐	☐		
Marque de FU HT						compléter
Type de FU HT						compléter
Conduit échappement >2m niveau de circulation extérieure	§6.3.7.	☐	☐	☐		

1.4.7 FU CATÉGORIE AA35

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Conformité C2/117	§6.2.4	☐	☐	☐		
Marque de FU HT						compléter
Type de FU HT						compléter

1.4.8 FU CATÉGORIE AA40

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Conformité C2/117	§6.2.4	☐	☐	☐		
Marque de FU HT						compléter
Type de FU HT						compléter

1.5 MISE À LA TERRE DE LA CABINE

1.5.1 EN CAS DE TERRE GLOBALE :

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Toutes les MALT reliées entre elles sur la barrette de terre principale ou sectionneur	§14.2	☐	☐	☐		
Boucle de terre sous les fondations du bâtiment		☐	☐			
Piquet de terre selon angle de 45° autour de la cabine		☐	☐			
Liaison équipotentielle entre la borne PEN et la masse du transfo		☐	☐	☐		
Toutes les liaisons équipotentielles avec les masses HT en 25mm ² VOB vert/jaune		☐	☐	☐		
Sas non conducteur devant la porte		☐	☐	☐		

1.5.2 EN CAS DE TERRE NON GLOBALE

Descriptions	Référence C2/112	URD	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Contrôle visuel des mesures complémentaires : séparation des MALT HT et BT de 15m	§14.2	☐	☐	☐		
Boucle de terre sous les fondations du bâtiment		☐	☐			
Piquet de terre selon angle de 45° autour de la cabine		☐	☐			
Toutes les masses conductrices internes reliées à la terre		☐	☐	☐		
Disposition isolée (boulons, plaque isolante, ...)		☐	☐	☐		
Isolation des parois intérieures conductrices (plaques, revêtement isolant, tapis isolant, ...)		☐	☐	☐		
Toutes les liaisons équipotentielles avec les masses HT en 25mm ² VOB vert/jaune		☐	☐	☐		
Sas non conducteur devant la porte		☐	☐	☐		

1.6 AUXILIAIRES

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Eclairage et prises						
Présence de 2 appareils d'écl.	§12.7.1	☐	☐	☐		
Eclairage (> 120 Lux)	§12.7.1	☐	☐	☐		
Contact de porte ou à défaut interrupteurs à proximité de la porte	§12.7.1	☐	☐	☐		
Interrupteurs et armature classe 2	§12.7.1	☐	☐	☐		
Eclairage de sécurité si pas accès directement à l'extérieur	§12.7.1	☐	☐	☐		
Présence d'une prise 16A	§12.7.2	☐	☐	☐		
Présence d'une prise industrielle CEE 32A	§12.7.2	☐	☐	☐		
alimentation						
Tension auxiliaire via batteries de 24/48V DC	§16.2	☐	☐	☐		
Tension auxiliaire des équipements sans back-up de 230V AC	§16.2	☐	☐	☐		
Raccordement des auxiliaires réalisé aux bornes d'arrivée de l'appareil effectuant la coupure de sécurité	§15.3	☐	☐	☐		

1.7 PROTECTIONS ÉLECTRIQUES

1.7.1 PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS

1.7.1.1 PROTECTION GÉNÉRALE

- en cas de 1 seul transfo $\leq 800\text{kVA}$ installé dans le local de manœuvre avec une tension $\geq 10\text{kV}$, ou $\leq 400\text{kVA}$ pour des tensions entre 5 et 6,6kV

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Protection général par fusible	§13.3.2	☐	☐	☐		
ou						
Protection par disjoncteur	§13.3.2	☐	☐	☐		

- en cas de 1 seul transfo installé dans un autre local à plus de 10m que le local de manœuvre ou
1 seul transfo $> 800\text{kVA}$ avec une tension $\geq 10\text{kV}$, ou $> 400\text{kVA}$ pour des tensions entre 5 et 6,6kV ou
Présence de plusieurs transfos ou présence d'un réseau interne

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Protection générale disjoncteur	§13.3.2	☐	☐	☐		

1.7.1.2 PROTECTION INDIVIDUELLE DU TRANSFORMATEUR

- en cas de 1 seul transfo => la protection générale joue le rôle de protection individuelle
- en cas de plusieurs transfos

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Transfo jusqu' à 800kVA (ou 400kVA pour réseau 5 à 6,6kV) : par combiné interrupteur fusibles (ou disjoncteur)	§13.3.3	☐	☐	☐		
Transfo $> 800\text{kVA}$ (ou 400kVA pour réseau 5 à 6,6kV) : par disjoncteur	§13.3.3	☐	☐	☐		

1.7.1.3 EN CAS DE COMBINÉ INTERRUPTEUR FUSIBLES : AMPÉRAGE DU FUSIBLE (DONNÉ PAR GRD)

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Spécifier la valeur
			Plan	Sur site	Essai	
Protection tfo 1	§13.2.2.2	☐	☐	☐		
Protection tfo 2 ...	§13.2.2.2	☐	☐	☐		
Protection tfo 3...	§13.2.2.2	☐	☐	☐		

1.7.1.4 EN CAS DE DISJONCTEUR : RÉGLAGE DU RELAIS (PRÉCISÉ PAR GRD)

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Spécifier la valeur
			Plan	Sur site	Essai	
Protection générale	§13.2.3.2	☐	☐	☐		$I_{>}$ $t_{>}$: $I_{>>}$: $t_{>>}$: $I_{0>}$: $t_{0>}$:
Cohérence entre le choix de TI et le I_0 en vue de garantir la sélectivité du réseau	§13.2.3.2	☐	☐	☐		Vérification avec la liste
Rapport d'essais du relais remis au GRD	Annexe 5	☐			☐	
Panneau de réglage du disjoncteur scellable	chap 13	☐		☐		

1.7.1.5 RÉGLAGE DE LA PUISSANCE CONTRACTUELLE CÔTÉ BT SI LA PROTECTION GÉNÉRALE EST VIA COMBINÉ INTERRUPTEUR FUSIBLE

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Disjoncteur BT	chap13	☐	☐	☐		
Rapport d'essais du relais remis au GRD	Annexe 5	☐		☐		
Panneau de réglage du disjoncteur BT scellable	chap 15	☐		☐		

1.7.2 PROTECTION À MINIMA DE TENSION/ICD TÉLÉ SIGNALÉ

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Si ICD télésignalé	Voir §1.4.1 de la checklist					
Protection à minima tfo 1	§13.4	☐	☐	☐		
Protection à minima tfo 2	§13.4	☐	☐	☐		
Protection à minima tfo 3...	§13.4	☐	☐	☐		

1.7.2.1 RÉENCLENCHEMENT AUTOMATIQUE

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Réencl automatique optionnel	§13.4.3	☐	☐	☐		

1.8 TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE

1.8.1 TRANSFORMATEUR IMMERGÉ DANS L'HUILE

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Présence de plaque signalétique (pouvant être lue même sous tension)	§8.1	☐		☐		
Pour transfo avec date de construction après 01/07/2015, pertes réduites conforme à l'eco-design lisibles sur plaque signalétique ¹	§8.2	☐		☐		
Si transfo de récupération, test de routine et certificat d'analyse d'huile disponibles et joints au dossier	§8.9	☐	☐			
Borne de raccordement de type embrochable	§8.2	☐		☐		
Commutateur de tension (si demandé par GRD) 0%,±2,5%, ±5%)	§8.1	☐		☐		
Primaire en triangle avec tension d'isolement de 17,5kV	§8.1	☐		☐		
bornes côté BT munies d'une protection contre le contact indirect IPXX-B et capotés	§11.5.4	☐		☐		
Présence d'un bac de rétention d'huile	§8.2	☐		☐		
ou						
Cave étanche	§8.2	☐		☐		

¹ Les niveaux de pertes des transfos sur poteaux sont soumis à une réglementation particulière

1.8.2 TRANSFORMATEUR SEC

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Présence de plaque signalétique (pouvant être lue même sous tension)	§8.1	☐		☐		
Pertes limitées suivant §8.3 lisible sur plaque signalétique	§8.3	☐		☐		
Commutateur de tension (si demandé par GRD) 0%,±2,5%, ±5%)	§8.1	☐		☐		
Primaire en triangle avec tension d'isolement de 17,5kV	§8.1	☐		☐		
Présence d'écrans contre les contacts directs	§8.3	☐		☐		
Installé dans un local non contigu au local de manœuvre	§8.3	☐	☐	☐		
ou						
Installé dans un local résistant à une surpression de 125hPa	§8.3	☐	☐	☐		
Présence d'une protection à t° max	§8.3	☐	☐	☐		
Rapport de test de routine disponible au GRD	§8.8	☐		☐		

1.8.3 TRANSFORMATEUR RÉCUPÉRÉ

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Autorisé uniquement pour les transformateurs immergés dans l'huile	§8.9	☐		☐		
Pertes ≤ CC'	§8.9	☐		☐		
Présence de plaque signalétique (pouvant être lue même sous tension)	§8.9	☐		☐		

1.9 COMPTAGE

1.9.1 COMPTAGE EN BT

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Puissance tfo $\leq$ 250kVA (région Flamande) ou $<$ 250kVA (région Wallonne et Bruxelles capitale) et transfo dans la cabine	§10.2	☐	☐	☐		
Cache borne scellable	§10.2	☐		☐		
ou						
coffret de comptage scellé	§10.2	☐		☐		

1.9.2 COMPTAGE EN HT

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
3TI 3TP (rapport)	§10.3	☐		☐		
Section circuit TC 2.5mm ² si $<$ 8m et 4mm ² si $>$ 8m de distance		...m				compléter
Section circuit TT 2.5mm ²	§10.3	☐		☐		
Caractéristiques TI (20kA/25kA)	§10.3	☐		☐		
Schéma de branchement de la mesure HT conforme annexe 4	Annexe 4					
Rapport d'inspection via organisme agréé	§10.4.4				☐	

1.9.3 COFFRET DE COMPTAGE

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Relevé des index possible aisément (niveau des yeux)	§10.5	☐		☐		
En dehors du volume d'accessibilité au toucher	§10.5	☐		☐		
Fixation sur le mur (pas sur FU)	§10.5	☐		☐		
Hauteur min du bord inférieur 120cm	§10.5	☐		☐		
Hauteur max du bord supérieur 200cm	§10.5	☐		☐		
Espace min entre plafond et bord sup armoire 40cm	§10.5	☐		☐		Préciser :m
Espace libre pour la fixation du coffret en vue de la fixation de matériel suppl. 60cm de large	§10.5	☐		☐		
Espace libre devant le coffret 1m	§10.5	☐	☐	☐		
Espace libre à côté du coffret de 30cm	§10.5	☐	☐	☐		

1.10 CÂBLES

1.10.1 CÂBLES DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

1.10.1.1 TRACÉ DES CÂBLES HT À L'EXTÉRIEUR

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Tracé des câbles HT toujours accessible au GRD	§11.2.4	☐	☐	☐		
Ou						
Tracé câbles HT non accessible ultérieurement	§11.2.4	☐				Exécuté par l'entrepreneur de l'URD, Vérifié par le surveillant de chantier du GRD
- Aucun bâtiment érigé au dessus du tracé de câble		☐	☐	☐		
- Tracé complet des câbles HT ≤25m		☐	☐	☐		
- Solution 1						
- chambre de tirage min tous les 25m ou si changement de direction >15°		☐	☐	☐		
- chambre de tirage de min 1,5 x 0,8 x 1m (Lx lxH)		☐	☐	☐		
- En cas de modification de direction ≥90° => chambre de tirage min 1,5 x 1,5 x 1m (Lx lxH)		☐	☐	☐		
- Solution 2						
- utilisation d'un caniveau à câbles avec couvercles amovibles		☐	☐	☐		

1.10.1.2 TRACÉ DES CÂBLES HT INTÉRIEUR

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Présence d'une échelle à câble pour fixation des câbles	§11.2.5	☐	☐	☐		
Fixation des câbles tous les m		☐	☐	☐		Exécuté par le poseur de câbles du GRD, Vérifié par le surveillant de chantier du GRD
Respect du rayon de courbure pour chaque changement de direction du tracé de câble		☐	☐	☐		
Si les câbles traversent d'autres locaux (autres compartiments résistants au feu)→ conformité aux exigences des services incendie et à l'article 104 du RGIE		☐	☐	☐		
Chemin de câbles signalés par panneaux de danger réglementaires		☐	☐	☐		

1.10.2 CÂBLES DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION INTERNE DE L'URD

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Câbles de type monopolaires en conformité NBN HD 620	§11.3	☐	☐			
Les jonctions entre câbles à l'extérieur du bâtiment et enfouies en terre		☐	☐			
Section de câble $\geq 70^2$ EXCVB ou 95^2 EAXCVB		☐	☐	☐		
Tracé des câbles extérieur du réseau interne différent du tracé des câbles de réseau GRD, sauf si caniveau		☐	☐	☐		Vérifié par le surveillant de chantier du GRD
Présence d'une échelle à câble pour fixation des câbles		☐	☐			

1.10.3 Câbles pour le raccordement au transformateur HT

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Câbles de type monopolaires en conformité NBN HD 620	§11.4.1	☐	☐	☐		
Les jonctions entre câbles à l'extérieur du bâtiment et enfouies en terre		☐	☐	☐		
Si interrupteur combiné fusibles : Section de câble $\geq 25^2$ EXCVB ou EXeCWB	§11.4.2	☐	☐	☐		
Si disjoncteur : Section de câble $\geq 50^2$ EXCVB (pour réseau avec Ik 20kA-1s) ou $\geq 70^2$ EXCVB (pour réseau avec Ik 25kA-1s) ou $\geq 95^2$ EAXCVB		☐	☐	☐		
Terminaisons côté transfo adaptées à une connexion sur isolateurs de traversées selon NBN EN 50180	§11.4.3	☐	☐	☐		
Terminaisons côté FU : - adaptées à une connexion sur isolateurs de traversées selon NBN EN 50181 pour enveloppe à pression scellée, - ou terminaisons sur cuivre nu pour matériel à isolation dans l'air	§11.4.3	☐	☐	☐		

1.10.4 CÂBLES BT ENTRE LE TRANSFORMATEUR ET LE SECTIONNEMENT GÉNÉRAL EN BT

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Câbles d'un autre type avec dossier technique de justification	§11.5.1	☐	☐	☐		
Tous les câbles sont de même longueur (max 1% différence)	§11.5.1	☐	☐	☐		
Utilisation de busbar si puissance - > 800kVA pour une tension de 230V - >1250kVA pour une tension de 400V	§11.5.1	☐	☐	☐		
Câbles placés sur une échelle à câbles ventilés et placés en trèfle	§11.5.2	☐	☐	☐		
Fixation des câbles tous les 25cm avec collier adéquat	§11.5.2	☐	☐	☐		
Présence d'une protection contre le contact direct IPXX-B	§11.5.4	☐	☐	☐		

Section des câbles :

Choix du schéma type de placement des câble (selon §11.5.3 du C2/112)										
1a	2a	3a	4a	5a	6a	1b	2b	3b	4b	5b
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

1.10.5 CÂBLES POUR LES AUXILIAIRES

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Câbles de type XVB si intérieur ou EVAVB si extérieur	§ 11.6.1	☐	☐	☐		
Câbles placés sur chemin de câbles, échelle à câble ou en tube	§11.6.2	☐	☐	☐		
Section de câbles suivant art 117 et 118 du RGIE	§11.6.3	☐	☐	☐		

1.11 SECTIONNEMENT GÉNÉRAL BT

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Présence d'un interrupteur avec coupure de sécurité selon art 235 du RGIE pour le circuit principal	§ 15.1	☐	☐	☐		
Présence d'un interrupteur avec coupure de sécurité selon art 235 du RGIE pour le circuit des auxiliaires	§ 15.1	☐	☐	☐		
Coupure visible située dans le même local que le tfo auquel elle est reliée	§ 15.2.3	☐	☐	☐		
Installation du circuit principal muni d'une protection IPXX-B	§ 15.2	☐	☐	☐		
Sectionnement mécaniquement verrouillable	§ 15.2	☐	☐	☐		
Sectionnement placé contre un mur (pas au dessus d'une source de chaleur)	§ 15.2	☐	☐	☐		
Présence d'étiquettes indiquant tension et sens du champ tournant	§ 15.2	☐	☐	☐		
Liaison entre coupure visible des auxiliaires et tfo:						
Si par câbles → coupure visible dans tableau divisionnaire	§ 15.3.3	☐	☐	☐		
Si par busbar → coupure visible intégrée à busbar	§ 15.3.3	☐	☐	☐		

Exécution de la coupure de sécurité du circuit principal:

Disjoncteur	☐
Interrupteur	☐
Interrupteur avec fusible	☐

1.12 URD RACCORDÉ DIRECTEMENT AU PO

1.12.1 CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES DES FU

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
$I_k \text{ PO} \leq 25\text{kA-1s}$						
- URD avec production décentralisée significative						
- directement raccordé à la cabine de dispersion= I_k 20kA-1s et IAC 16kA-1s	§ 18.5	☐	☐	☐		
- directement raccordé au PO ou assimilé : I_k 25kA-1s et IAC 20kA-1s	§ 18.5	☐	☐	☐		
- URD sans production décentralisée significative						
- directement raccordé au PO au moyen de plusieurs liaisons : I_k 20kA-1s et IAC 16kA-1s	§ 18.5	☐	☐	☐		
- directement raccordé au PO au moyen d'un raccordement simple : I_k 20kA-1s et IAC 14kA-1s	§ 18.5	☐	☐	☐		
Ou						
$I_k \text{ PO} > 25\text{kA-1s}$: I_k 25kA-1s et IAC 25kA-1s	§ 18.5	☐	☐	☐		
Compartiment BT compatible au placement des protections sélectives du câble	§ 18.5	☐	☐	☐		

1.13 PRODUCTION DÉCENTRALISÉE > 10KVA

1.13.1 RAPPORT DE CONTRÔLE

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Rapport de contrôle du relais de découplage	§ 19.3	☐	☐			doit incomber à l'installateur de la P.D., peut venir ultérieurement à la remise du dossier technique
Rapport de contrôle de l'installation de production décentralisée	§19.3	☐			☐	
Examen de conformité électrique à laquelle la PD est raccordée	§19.4	☐			☐	

1.13.2 MESURE DE TENSION POUR LA PROTECTION DE DÉCOUPLAGE

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Mesure de tension en HT (obligatoire si puissance apparente d'injection >1000kVA et/ou tfo en dehors de la cabine de tête et/ou PD répartie sur plusieurs tfo)	§19.4.1	☐	☐	☐		
- mesure sur TP de comptage		☐	☐	☐		
- mesure sur 2è set de TP		☐	☐	☐		
OU						
Mesure de tension en BT	§19.4.2	☐	☐	☐		
- Mesure dans la cabine de tête (immédiatement en aval du sectionnement général des auxiliaires, côté BT du tfo)		☐	☐	☐		
- Mesure est au niveau de la PD (si PD trop loin de cabine de tête)		☐	☐	☐		

1.13.3 PROTECTION DE BACK-UP

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Présence d'une protection de back-up	§19.7	☐	☐	☐		
ou						
Dossier de justification d'absence de protection de back-up (si exigée par C10/11 suivant exceptions du §19.7.3.2)	§19.7	☐	☐	☐		

1.13.4 RELAIS DE DÉCOUPLAGE

Descriptions	Référence C2/112	Installateur	Vérifications GRD			Remarques et dérogations accordées
			Plan	Sur site	Essai	
Relais intégré dans la porte de l'armoire ou se trouve ce relais	§19.7	☐	☐	☐		
Réglages verrouillables		☐	☐	☐		
Armoire de découplage scellable		☐	☐	☐		

ANNEXE 2. FORMULAIRE DE CONTRÔLE DES TP ET TI PAR OA

Données de l'installation:

Nom URD final:
Adresse:

Données de l'agent de l'OA:

Nom et prénom:
Date de la mesure:
Nom Organisme Agrée:
Adresse Organisme Agrée:

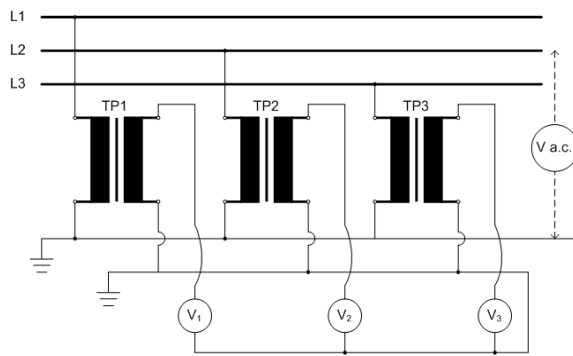
Données techniques de l'installation:

Tension: haute: kV
 basse: V

TP's: rapport: /
 marque:
 type:
 classe:
 puissance: VA
 numéros de série: TP1:
 TP2:
 TP3:

TI's: rapport: /
 marque:
 type:
 classe:
 puissance: VA
 numéros de série: TP1:
 TP2:
 TP3:

Mesures de contrôle TP's: voir §10.6.1 du C2/112

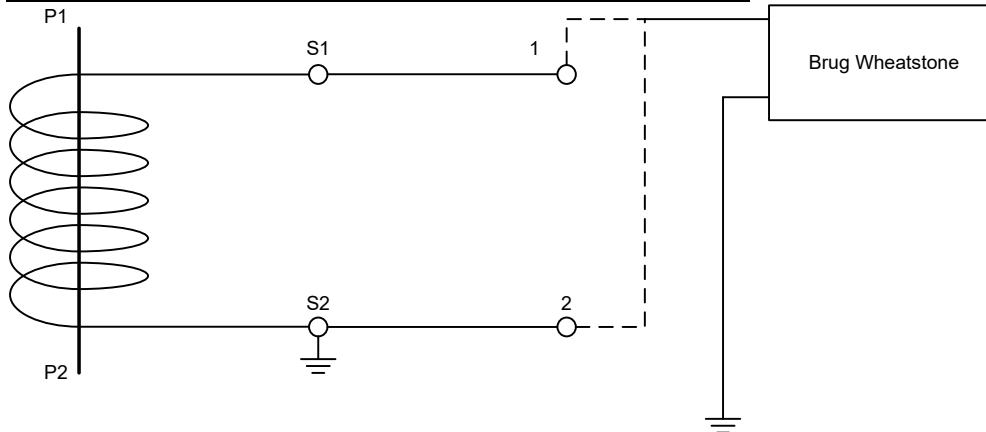


	Tension appliquée	Tension mesurée		
	V _{AC}	V ₁	V ₂	V ₃
L ₁ - terre				
L ₂ - terre				
L ₃ - terre				

Conclusion:

- TP1 ☐ OK
☐ NOK raison:
- TP2 ☐ OK
☐ NOK raison:
- TP3 ☐ OK
☐ NOK raison:

Mesures de contrôle continuité TI's: voir §10.6.2 du C2/112



- TI1 résistance S1-terre: mΩ
résistance S2- terre: mΩ
- TI2 résistance S1- terre: mΩ
résistance S2- terre: mΩ
- TI3 résistance S1- terre: mΩ
résistance S2- terre: mΩ

CONCLUSION: montage des TI conforme ☐ OK
☐ NOK raison:

Signature Agent

Date du contrôle

.....

ANNEXE 3. MODÈLE D'ATTESTATION À REMPLIR PAR L'ARCHITECTE ET PAR LE FABRICANT (DE LOCAUX PRÉFABRIQUÉS)

Données de la cabine de transformation MT/BT:

Référence du dossier:
Situation cabine :
Adresse :
Plan d'implantation de la cabine dans le bâtiment ou de la cabine stand alone à joindre en annexe. Les détails constructifs tels que dimensions, matériaux, épaisseur des murs, ...qui doivent être contrôlés sur place doivent y figurer.

Données concernant l'architecte / le responsable bureau d'étude / fabricant:

Nom, prénom :
Nom de la société ou du bureau :
Le cas échéant, N° à l'Ordre des Architectes :
Adresse :
Tel/FAX :
E-mail :
Autres données :

déclare sur l'honneur avoir pris en considération les contraintes spécifiques induites par la cabine électrique conformément aux prescriptions techniques de raccordement (prescription C2/112 de Synergrid) lors de l'établissement des plans pour ce projet correspondant à un local du type :

	BB 05
	BB 10
	BB 20
	BB 30
	BB 40
	BB 50

Pour cela, je me suis basé(e) sur les études réalisées par un bureau spécialisé en sollicitations dynamiques et/ou statiques, et calculs de stabilité:

Nom :
Adresse :
.....

Référence du dossier d'étude :

Signature

Cachet